

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
D'AUSSAC-VADALLE**

deliberation :
N° 2012_15_6

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents : 7

Votants : 7

L' an deux mille douze , le jeudi 29 novembre à 18 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en Seance ordinaire Mairie, à , sous la présidence de Monsieur Gérard LIOT, Le Maire.

Date de convocation du Conseil : 12 Novembre 2012

Présents :

Titulaires : Madame BIRONNEAU Marylène, Monsieur BRUNET Jacky, Madame COUSSAUD Béatrice, Madame GLEMAIN Martine, Madame GUILBAUD Marlyse, Monsieur LIOT Gérard, Monsieur MONTASSIER Jean-Pierre

Secrétaire de Séance : Madame Béatrice COUSSAUD

**Objet : Avenant n° 1 à la convention à l'adhésion
CDG16 - prévention des risques professionnels et au service santé**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal l'avenant n° 1 à la convention relative à l'adhésion au service de santé et de prévention des risques professionnels du Centre de Gestion de la Charente.

Le Conseil après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Adopte l'avenant n° 1 à la convention relative à l'adhésion au service de santé et de prévention des risques professionnels du Centre de Gestion de la Charente.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

En application de l'article L.2131-1 du Code Général des collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, cette libération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication "ou affichage" ou sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait et délibéré les mêmes ans, mois et jour que ci-dessus.
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme,

Le Maire,
Gérard LIOT